

le Canard Enchaîné 27/07/2022

Macron veut du bitume, quoi qu'il en route

Les projets routiers et autoroutiers fleurissent et se chiffrent en milliards d'euros.

Riverains, agriculteurs et écolos mécontents sont souvent rejoints par des élus.

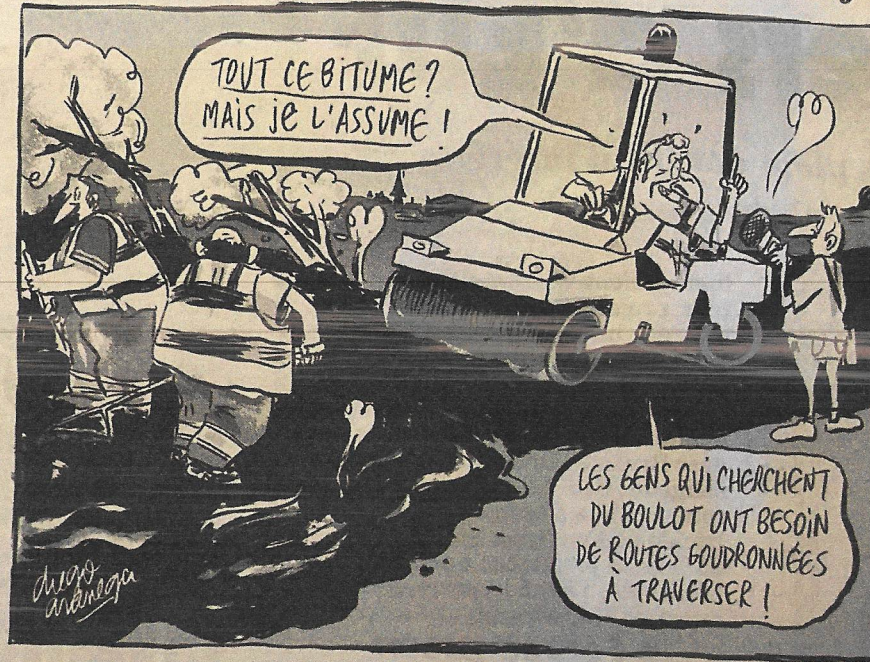
LA « STRATÉGIE NATIONALE bas carbone », vantée par Macron depuis son premier quinquennat, a un léger goût de bitume. Dans la plupart des départements français, de grands projets routiers fleurissent, dont le feu vert dépend de l'Etat : liaisons entre autoroutes, mais aussi contournements de villes, grandes ou petites. Le site Reporterre (mai), qui a compilé les devis des principaux chantiers, évoque une facture de près de 18 milliards d'euros, dont plus de 12 milliards d'argent public...

Le 6 juillet, la Déroute des routes – qui rassemble 33 collectifs locaux (riverains, écolos, habitants du monde rural) – a dénoncé l'aménagement de 55 futurs rubans d'asphalte à l'impact « destructeur » et « climaticide ». Elle accuse l'Etat de double jeu, lui qui ne cesse d'affirmer sa préférence pour le rail...

Elus locaux dans le fossé

Symbole de cette ambiguïté, le rôle majeur confié au Premier ministre sortant, Jean Castex, nouveau président du conseil d'administration de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France. A Matignon, ce chouchou des associations d'automobilistes a affiché une addiction quasi pompidolienne aux travaux routiers.

Début novembre, il a obtenu, en appel, la mise en service – suspendue trois mois plus tôt par la justice – des 24 km du « grand contournement ouest » (GCO) de Strasbourg, dont la facture tutoie le milliard d'euros. Il a aussi donné son feu vert au superpériph de Montpellier, autorisant de futures balafres à l'explosif dans



des collines chères aux pèlerins de Compostelle.

Le 15 décembre 2021, enfin, il a imposé dans l'urgence l'ouverture d'une grande boucle autour de la métropole de Rouen : 500 ha d'emprise sur la nature, neuf viaducs hachurant autant de vallées, ainsi qu'une liaison de 41,5 km entre l'A28 et l'A13 prévue pour 2030. La décision bulldozer de Paris a écrabouillé une autre promesse de l'ex-ministre Barbara Pompili : celle d'obtenir, avant toute mise en chantier, le consensus au sein des élus locaux.

C'est pas de bol : Nicolas Mayer-Rossignol, le maire (PS) de Rouen, de même que la majorité de la métropole et le président du conseil départemental de l'Eure (qui, en 2017,

avait refusé de s'associer au financement), s'y opposent vertement ! Sébastien Lecornu, le patron de l'Eure devenu ministre des Armées, observe désormais une discrétion de grande muette... Quant au devis de 2015 (886 millions), toujours pas actualisé, il risque d'exploser. En cause : l'inflation, le relèvement des taux d'intérêt et la hausse du coût des matières premières...

Autre plan exemplaire ? Celui du contournement d'Arles par la Camargue et la plaine de la Crau, qui a contre lui des chercheurs de renom, une pléiade d'associations écologistes ou agricoles et l'Autorité environnementale (elle donne un avis officiel mais consultatif), qui s'est dite « très réservée », en janvier

dernier. Actuellement, les poids lourds qui empruntent la route Rome-Lisbonne traversent – gratuitement – Arles dans les deux sens, écourtant leur trajet de 50 km d'autoroutes payantes. Vitesse en ville : 90 km/h pour les autos, 70 pour les camions. Bilan : 80 000 passages par jour, et plus de 200 accidents graves par an. Cinq mille personnes vivent à moins de 150 mètres de cet enfer.

Ravager Aries ou la Camargue ?

Le contournement serait donc bienvenu ? Pas si simple. D'abord, il raye d'un trait de goudron les marais du Vigueirat, une tourbière (zone humide) unique au monde. Il supprime aussi des rizières, éventre la forêt riveraine du Rhône, qui nettoie l'air d'un département des plus pollués, et sème du béton dans les pâtures de la Crau, menaçant des herbages dont on fait un foin si bon que l'Arabie saoudite l'achète pour ses pur-sang. En dessous, une vaste nappe phréatique dont dépendent 270 000 personnes – c'est le coin de France où il pleut le moins. Tout ça pour une déviation dont rien ne dit, à en croire une enquête de France 3, que les camions l'emprunteront, puisqu'elle sera payante !

Sympa, le choix entre deux aberrations écologiques ! A l'exemple de ce qui se passe en Suisse, Arles serait tenté de bannir les poids lourds internationaux en transit (qui passeraient plus au nord) et de limiter la vitesse à 50 km/h en ville ; mais ce serait au prix d'une dérogation à la loi que seule la préfecture peut autoriser. Encore une histoire de contournement en vue ?

Jérôme Canard

P
l'Et
sou
éne
peu
d'ér
F
fait
et c
à c
tur
L'A
(A
un
su
po

ve
ve
se
ti
d
d